

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'IAE DIJON DU 16 NOVEMBRE 2016

**Le Directeur ouvre la séance à 14h00.**

**Présents ou représentés :** Blandine ANTEBLIAN, Sandrine BOCQUET-ROUSTAN, Muriel BOIS, Martial CHADEFaux (représenté par Blandine ANTEBLIAN), Véronique COLLANGE (représentée par Fabrice HERVÉ), Aurore DE OLIVEIRA, Giliane CHRISTEN, Jean-Marc DELATTRE (représenté par Fabrice HERVÉ), Rachel DROUX, Marc FILSER (représenté par Rachel DROUX), Louis de MESNARD (représenté par Rachel DROUX), Fabrice HERVÉ, Gwénola MALICET, Samuel MERCIER (représenté par Blandine ANTEBLIAN), Jean-François NOTEBAERT (représenté par Angèle RENAUD), Liliane PELLECUER, Angèle RENAUD, Geoffroy RICARD, Jean-François VALDENNAIRE et Grégory WEGMANN (représenté par Angèle RENAUD).

**Excusés :** Jean-Pierre ANNONE, Catherine PETITJEAN.

### **1. Informations générales : approbation du PV du Conseil du 13/09/2016**

Le Directeur informe les membres du conseil de la situation budgétaire compliquée de l'Université de Bourgogne qui a voté au dernier CA primitif un déficit d'environ 2,8 millions d'euros. A priori, pas de mise sous tutelle de l'UB car le rectorat est d'accord avec cette politique. Pour l'IAE, pas de conséquence directe. L'offre de formation est maintenue. Pas de ponction réalisée par l'UB sur les fonds de l'IAE. Pas de mutualisation pour l'instant des ressources.

Ensuite, le directeur laisse la parole à Mme Angèle RENAUD pour parler du budget consolidé de l'IAE 2017. La prévision des recettes globales est de 1 676 538 €, c'est le périmètre réel de l'IAE.

- La dotation de l'Université de Bourgogne constitue 25% des recettes de l'IAE,
- Les heures d'enseignement sur une offre de 15 412 heures équivalent TD sont financées par l'IAE à hauteur de 47%.

Le périmètre budget composante correspond aux dépenses communes, au master droit fiscalité, à la licence ainsi qu'à la recherche. Cela correspond à des dépenses à hauteur de 270 178 €. La situation de l'IAE est a priori saine.

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

**2. BR3 :**

- Inscription de nouvelles recettes IMBS (11 200 €)
- Ajustement de la Taxe d'apprentissage SEFCA (+ 9 583 €) + part de l'UB hors quota (+ 85 567 €)
- Demande satisfaite d'affectation partielle des réserves détenues par le SEFCA aux dépenses logistiques communes de l'IAE (20 000 €)

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

**3. Budget Initial 2017 : Mise en place de la GBCP au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Présentation de deux documents pour projet de la structure budgétaire de la composante, le document élaboré par les services centraux et à soumettre au vote de la composante et un document qui reprend en détail les affectations budgétaires. Budget de 427959€ en ouvertures de crédits, 3 enveloppes : 181709€ de personnel, 241250€ de fonctionnement, 5000€ d'investissement. Dotation université de 66250€, inscription TA de 168000€

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

**4. Accord de consortium :**

Reporté au prochain conseil.

**5. Capacité d'accueil :**

Licence de Gestion 1<sup>ère</sup> année : 150 places

- 100 places APB Néo.
- 10 places pour les réorientations internes (principalement les PACES)
- 10 places pour les réorientations externes (notamment les IUT hors UB, BTS)
- 30 places pour les autres procédures telles que les redoublements.

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

6. Le financement par l'IAE de l'autoformation pour les étudiants d'une deuxième langue en L3 (amélioration continue de la qualité des formations « demande des étudiants ») :
- Pour l'année 2016-2017 : 11 étudiants sont intéressés, le tarif est d'environ 40 € par étudiant. Il est demandé par les membres du conseil une vérification de l'assiduité des étudiants auprès du CFOAD (nombre de connexions) et une évaluation a posteriori des étudiants par la responsable de la licence.

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

7. Tarifs et conventions :
- Workshop 3<sup>ème</sup> édition prévu le 27/03/2017 : 60 € TTC par inscription
  - TOEIC : 48 € TTC par étudiant

**Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstentions : 0 / Contre : 0**  
**AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**  
**(20 VOIX)**

8. Questions diverses :  
Aucune

**L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 15H30.**

La secrétaire de séance



Muriel BOIS

Le Directeur de l'IAE



Fabrice HERVÉ

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.